Le Team Lévezou organise

1er Concours de pêche au Quiver - Feeder

10 Juin 2012 lac de Pareloup (12 - Aveyron)

Venez vous mesurer à un géant!

1260 ha de superficie, 5e plus grande retenue d'eau artificielle et la plus grande du sud de la France. Un décor rêvé pour pratiquer la pêche au feeder!

Lieu : Les Vernhes commune de Salles-Curan - département de l'Aveyron **Horaire :** Tirage au sort 7h00 - Début du concours 9h00 - Durée : 6h00

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.peche-feeder.com Renseignements et inscription : Vincent 06 82 92 72 52







10 juin 2012 concours Quiver Lac de Pareloup (12)

Le club Team Lévezou organise le premier concours de pêche au Quiver au lac de Pareloup dans l'Aveyron.

1260 ha de superficie, 5e plus grande retenue d'eau artificielle et la plus grande du sud de la France. Un décor rêvé pour pratiquer la pêche au feeder !

Programme: 10 juin 2012

Parcours : Les Vernhes commune de Salles-Curan

Accueil et tirage au sors : 7h00

Début du concours 9h00 - Durée : 6h00

15 h Fin du concours pesé puis remise de prix et podium

Règlement:

Le règlement encadre une pêche au quiver "classique" Amorce 12 I - Esches 2 I - Fouillis et vers de vase interdit Amorçage uniquement à la cage! règlement complet page suivante.



Organiser votre déplacement :

Nombreuse possibilités d'hébergements à proximité du lac.

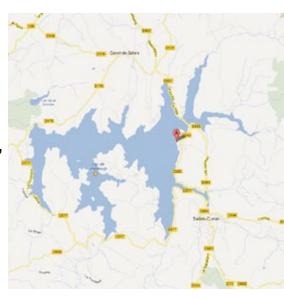
Pour les personnes présente la veille nous prévoyons de nous réunir le samedi soir autour d'un repas convivial.

Comptez 2h30 de route depuis Toulouse, 2h depuis Montpellier (via A75) et 2h45 depuis Clermont-Ferrand (via A75)









Règlement

Le règlement est fait pour encadrer une pêche au Quiver «classique».

Épreuve ouverte à tous

- La pêche à la plombée se pratique au moulinet et sans flotteur (le sondage avec un flotteur est interdit).
- · Le repère flottant est interdit.
- La longueur des cannes est limitée à 4,58 mètres maximum.
- Tous les montages sont autorisés.
- Il n'y a pas de distance minimum de pêche.
- La distance entre les compétiteurs sera de 15 mètres minimum.
- En cas d'interruption forcée (exemple: orage), le concours sera validée si sa durée a été au moins de 3h et si il n'y a pas de reprise.
- Les compétiteurs pourront monter le nombre de cannes qu'ils souhaitent mais ils ne pourront avoir, en action de pêche, qu'une seule canne. Il sera possible de préparer, en réserve, des feeders; toutefois, en cas de prise d'un poisson, ces feeders ne pourront être mis en action de pêche qu'après la mise en bourriche du dit poisson.
- Les amorces toutes confondues sont limitées à 12 litres.
- Les esches toutes confondues sont limitées à 2 litres.
- Fouillis et vers de vase interdits.
- Seul est autorisé l'amorçage à l'aide d'un feeder.
- La longueur maximum du feeder est de 7 cm. Quelque soit la forme du feeder, sa section doit passer dans un gabarit de 6cm de diamètre.
- Tout poisson capturé mais accroché à une autre ligne que celle du pêcheur ne sera pas comptabilisé et devra être remis à l'eau.
- Seul les poissons vivants seront comptabilisé (bourriche anglaise obligatoire)
- Le poids total des prises par pêcheur déterminera le classement du concours 1g = 1 point. Le pêcheur totalisant le plus grand nombre de points sera désigné vainqueur.



